

VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER
Au plus offrant et dernier enchérisseur

A LA BARRE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LISIEUX
11 rue d'Orival
Le JEUDI 18 DECEMBRE 2025 à 9 H 00

APPARTEMENT DE 27.05 M2
175 avenue des Gabions et avenue Jean Moulin
Commune de VILLERS SUR MER (14640)

dans un ensemble en copropriété dénommé Résidence
LES JARDINS DE LA PLAGE-LES GALHAUBANS sis 175
avenue des Gabions et avenue Jean Moulin 14640
VILLERS-SUR-MER, cadastré Section AE N°240 d'une
contenance totale de 1ha 79a 61ca, formant le lot n°830,
situé dans le bâtiment B, portant le n°118, comprenant une
entrée, un séjour avec cuisine, WC, une chambre, une
salle de bains, rangement, un balcon et les 196/100
000èmes des parties communes générales



CONDITIONS D'OCCUPATION : Le bien est loué à titre de location saisonnière de courte durée, suivant déclaration téléphonique du 10 janvier 2025 du propriétaire

VISITE SUR PLACE organisée par la SELARL LEROY & BLAIS, commissaires de Justice à TROUVILLE SUR MER, **le jeudi 11 décembre 2025 de 10h00 à 11h00.**

L'adjudication aura lieu le JEUDI 18 décembre à 9 H00 à l'audience du Tribunal Judiciaire de LISIEUX, 11 Rue d'Orival

Aux requête, poursuites et diligences du **SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE LES GALHAUBANS**, dont le siège est 175 avenue Jean Moulin, Avenue des Gabions 14640 VILLERS-SUR-MER, ayant pour avocat Me REYNAUD, membre de la SCP INTERBARREAUX CALEX AVOCATS, avocats susnommés

Il sera procédé auxdits jour, heure et lieu ci-dessus à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, en un lot des biens ci-dessus désignés.

MISE À PRIX :

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de LISIEUX où toute personne peut, sans frais, en prendre connaissance, ainsi qu'au cabinet de l'avocat sus nommé, les biens ci-dessus désignés seront mis en vente sur la mise à prix de :

VINGT MILLE EUROS – 20 000 €

frais préparatoires payables en sus et sans diminution de la mise à prix ci-dessus

Pour tous renseignements se rendre sur le site du cabinet d'avocats www.calexavocats.fr ou s'adresser au cabinet de la SCP CALEX AVOCATS, avocats susnommés poursuivant la vente dont il s'agit Tél : 02.31.62.20.46, ainsi qu'au greffe du Tribunal Judiciaire de LISIEUX où est déposé le cahier des conditions de vente.

Nota .- les enchères, d'un minimum de 200 €, seront reçues par ministère d'avocat exerçant près le Tribunal Judiciaire de LISIEUX. Un chèque de banque de 3 000 euros, libellé à l'ordre du Trésorier de l'Ordre du Barreau de LISIEUX, est obligatoire pour porter les enchères

Fait et rédigé à LISIEUX par Maître Marc REYNAUD avocat, le 29/10/2025